



Secrétariat général (SG)

Genève, le 31 juillet 2020

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention du Directeur général

Lettre circulaire N° 34

Sujet: **Avis de vacance N° 37P-2020/BR-TSD/EXTERNAL/P3**

Monsieur le Directeur général,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 30/09/2020 sur notre site web : <http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html>.

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Dubaï 2018), décidant que: « ... lorsque des emplois vacants sont pourvus par recrutement international, lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont sous-représentées dans les effectifs de l'Union, compte tenu de l'équilibre entre le personnel féminin et le personnel masculin prescrit dans le régime commun des Nations Unies ; ».

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma haute considération.

Mr. Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexes: Avis de vacance N° 37P-2020/BR-TSD/EXTERNAL/P3



L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

AVIS DE VACANCE N° 37P-2020/BR-TSD/EXTERNAL/P3

Date de parution: 31 juillet 2020

Candidatures en cours d'acceptation

Les candidatures féminines sont encouragées

Fonctions: Ingénieur(e) en radiocommunications

Numéro de poste: R43/P3/756

Date de clôture (23.59 Genève CH) : 30 septembre 2020

Durée de contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de contrat: Contrat de durée déterminée

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Grade: P3

Organe:

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Unité organisationnelle:

Dans le cadre du Bureau des radiocommunications, le Département des services de Terre (TSD)

comprend les trois divisions suivantes: Division des services de radiodiffusion (BCD), Division des services fixes et mobiles (FMD), et Division de la publication et de l'enregistrement des services de terre (TPR). Le Département est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications de l'UIT en assurant le traitement tant réglementaire que technique des assignations de fréquence notifiées par les Etats Membres de l'UIT pour les services de Terre. En outre, il est responsable de l'application des procédures relatives aux Plans mondiaux et régionaux. Il fournit par ailleurs une aide aux Etats Membres de l'UIT en ce qui concerne le choix des fréquences et le traitement des cas de brouillage préjudiciable. Le Département est chargé de l'application des dispositions administratives et d'exploitation du Règlement des radiocommunications, y compris des aspects de sauvegarde de la vie humaine des services aéronautique et maritime. Le Département édite et publie la totalité des publications des données concernant les services de Terre. Il mène également à bien des études ainsi que d'autres activités pour la préparation de Conférences mondiales et régionales des radiocommunications.

Attributions / Responsabilités

Sous la supervision du Chef de la Section des publications de service au sein de la Division de la publication et de l'enregistrement des services de Terre, le/la titulaire s'acquitte des tâches suivantes:

- Coordonne la tenue à jour et l'amélioration des systèmes et bases de données du service maritime (MARS) conformément au Règlement des radiocommunications et aux Décisions, Résolutions et Recommandations adoptées par la Conférence mondiale des radiocommunications.
- Examine et analyse l'application ou l'évolution des procédures opérationnelles relatives au spectre des fréquences radioélectriques, aux fins de publication dans les publications de service appropriées, relatives au service maritime.
- Élabore des spécifications et des règles de validation et teste les procédures, bases de données et systèmes nouveaux, révisés ou améliorés.
- Coordonne la tenue à jour et l'actualisation du contenu réglementaire des sites web du système MARS et de la Nomenclature des stations de contrôle international des émissions, prépare des foires aux questions et coordonne la préparation des informations et documents connexes avec ses collègues de la section.
- Établit des statistiques/rapports sur les soumissions concernant les stations des services de Terre, publiées dans la Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V) et dans la Nomenclature des stations côtières et des stations effectuant des services spéciaux (Liste IV).
- Analyse les demandes d'utilisation des données de l'UIT sur le service maritime présentées par des Administrations, des entreprises, etc. et propose des mesures relatives aux autres services de l'UIT concernés. Participe aux études relatives à l'amélioration du contenu et des méthodes de diffusion des publications du service maritime.
- Suit la mise au point du système Cospas-Sarsat, détermine les questions dont la direction du BR doit tenir compte concernant les activités du Bureau en matière de protection de la bande 406-406,1 MHz et établit des rapports en ce sens.
- Assiste, si nécessaire, à des réunions, entre autres de commissions d'études. Contribue aux travaux préparatoires en vue des conférences, des réunions des Groupes de travail de

l'UIT-R, des séminaires et des ateliers ainsi que d'autres forums internationaux traitant de questions relatives au service maritime.

- S'acquitte de toute autre tâche qui lui est confiée.

Compétences

- **Compétences essentielles:** Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats, et; Esprit d'équipe et collaboration.
- **Compétences fonctionnelles essentielles:** Analyse, sûreté de jugement et aptitude à décider; Souci du client et de la prestation de services; Ouverture à l'innovation et au changement; Etablissement de réseaux et de partenariats, et; Aptitude à planifier et à organiser.
- **Compétences techniques essentielles:** Connaissances en matière d'application des dispositions du Règlement des radiocommunications relatives au service maritime. Capacité et volonté de se tenir constamment informé(e) des progrès des technologies de l'information.

Qualifications requises

Formation:

Diplôme universitaire supérieur en ingénierie des télécommunications ou dans un domaine connexe (sciences/ingénierie, génie électrique/électronique) OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à sept années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation. Une formation complémentaire dans un établissement d'enseignement maritime reconnu par l'Organisation maritime internationale serait un avantage.

Expérience:

Au moins cinq années d'expérience à des postes à responsabilité croissante dans le domaine des services de radiocommunication, dont au moins deux ans au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à deux années d'expérience professionnelle. Expérience des questions relatives au service maritime, en particulier concernant le Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM). Une expérience de la conception de pages web serait un atout.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

Informations supplémentaires:

Salaire:

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction

des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$ 60'962 + indemnité de poste \$ 50'659

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à <http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx>

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer [sur ce lien](#)

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue

Candidatures en cours d'acceptation



L'UIT est un espace non fumeur